



Repousser une composition pénale ?

Par **severine ladurelle**, le 19/11/2018 à 19:12

Bonsoir, voilà mon souci et ma question. Le fils de mon mari doit se présenter à une composition pénale suite à un contrôle cannabis positif en moto. la date est fixée au 19 decembre, et son père, représentant légal se doit d'être présent. Sauf que, nous avons prévu un séjour en Suède , et le départ est justement le 19. tout est payé, hotel billets etc ... Peut on repousser cette composition ??? ou faut il un motif grave, au quel cas j'imagine la suite ... merci .

Par **Maitre SEBAN**, le 30/11/2018 à 12:29

Bonjour,

Oui il vous faut prendre contact avec le service des compositions pénales afin de solliciter le renvoi à une date ultérieure.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>
[avocat permis de conduire](#)